

Commune de CHARGEY LES GRAY
Compte-rendu Conseil Municipal
Séance du 7 mars 2024 – 20H

Début de la séance : 20H00
Quorum atteint : 10 membres présents.
5 absents – E.BERNARD donne procuration
à L.LOMBERGER – A.JOBARD donne
procuration à P.HEGO
Présents : Mesdames GUINET, REVOY, CHOULET,
LOMBERGER, Messieurs HEGO, GACONNET,
BESANCENOT, CHAUVELOT, FRANCOIS,
COURIOL.

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascal HEGO

-0-

1.- Approbation du compte-rendu du conseil municipal 14 décembre 2023.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2.- Délibérations

Les arrêtés concernant les autorisations d'exploiter sont arrivées en mairie et sont affichées.

Ces arrêtés précisent l'ordre des candidats pouvant prétendre à louer les terres communales.

Chantal GUINET a contacté la D.D.T qui a confirmé le choix à effectuer par le Conseil Municipal.

Après discussions, le vote est effectué.

Le conseil municipal décide de louer les parcelles à M. GIRARDOT Mathieu, jeune agriculteur en cours d'installation.

POUR : 7 - CONTRE : 3 - NUL : 2

Location d'un appartement

Un jeune couple avec 1 enfant et une prochaine naissance a demandé à louer l'appartement du n° 65 rue nationale. P.HEGO explique les difficultés de ces personnes et soumet cette location au vote du conseil.

Celui-ci accède à cette demande de location

POUR : 11 ABSTENTION : 1

Vote des taux

Madame le Maire, rappelle au conseil les taux d'imposition fixés en 2013 et propose de voter la reconduction de ces taux pour l'exercice 2024.

Taxe foncière bâti : 34.4 % - Taxe foncière non bâti : 26.4 % - Taxe d'habitation : 6.31 %

Le conseil vote la reconduction des taux pour l'année 2024 :

POUR : 11 - CONTRE : 1

Vente ambulante de pizza

Nous avons contacté le vendeur de Pizza qui s'installe le jeudi soir vers la boulangerie.

C.GUINET rappelle l'historique de cette présence.

Celui-ci a rencontré Madame le Maire pour évoquer les désagréments causés par quelques clients et les plaintes du voisinage qui en résultent.

Au cours de cette discussion, l'artisan a proposé de déplacer son activité vers la salle des fêtes et demandé la fourniture d'une prise de courant. Il a fait parvenir son Kbis ainsi que son permis d'exploiter lui autorisant la vente de boissons.

Les conseillers exposent leurs points de vue et proposent des solutions. A l'issue, le conseil municipal **décide à l'unanimité** :

- de délocaliser le camion PIZZAMAT à la salle des fêtes et décide de ne pas fournir l'électricité.

Informations diverses

Prime du pouvoir d'achat : La mairie a reçu un courrier de la Préfecture demandant au conseil de ne pas délibérer avant le 4 avril. Cette question sera représentée à la prochaine réunion.

Atelier communal : L'agent communal a terminé le rangement de l'atelier. Il reste à évacuer un grand portail qui possède une valeur marchande. P.HEGO propose de le mettre en vente et d'intégrer l'éventuelle recette dans le budget de la commune. Afin d'en obtenir le meilleur prix, il demande au conseil l'accord pour une mise en vente par soumission cachetée au plus offrant entre le 11 et le 25 mars.

Le Conseil accepte cette proposition.

Déclaration d'aliéner : Aucune déclaration d'aliéner depuis le précédent conseil.

Antenne ATC France : aucune nouvelle de cette société.

Chemins de randonnée – Pump track – circuit VTT

Roland GACONNET qui a participé à une réunion à la Communauté de commune informe l'assemblée d'une installation d'un Pumptrack (parcours de vélo à bosses) sur le site « André FUIN ». Cette création d'un montant d'environ 100.000 € sera totalement prise en charge par la CCVG et réalisé en 2024.

Il poursuit en annonçant la création d'un site VTT labellisé FFC comprenant 120 KM de pistes. Celui-ci passera par Chargey les Gray en intégrant un point d'entrée sur ce site.

A la commune de définir l'implantation de ce point d'entrée.

Informations sur le travail de préparation du budget 2024

C.GUINET précise que nous travaillons actuellement sur le budget 2024 qui sera présenté lors du prochain conseil. Elle communique le résultat du compte de gestion 2023

- Résultat final : 460 852.22 € dont un excédent de fonctionnement de 180 229€

Elle rappelle les investissements réalisés en 2023 ainsi que ce qui va être réalisé et ce qui n'a pas encore été payés :

- route Crobonot/rente rouge 35 409€ (participation de 10 000 € de l'association foncière)
- signalisation du village : 7 240.94€
- chaudière école/mairie : 11 880€ (remboursement 80% syndicat scolaire)
- trottoirs rue des peupliers : 26 213€(subvention 18% du Département)
- reliquat voirie 2019/2020 : 12 165€
- solde remboursement emprunt 2013 : 7920€

Elle termine en soumettant des propositions d'investissements 2024.

Le conseil municipal retient :

- Remboursement Emprunts 2024 : 55 415.14€ incontournable
- CHUB véris désenfumage :2250.38€ incontournable

- Etudes salle des fêtes 50 000€ (si nous réalisons les travaux, les sommes seront incluses dans les demandes de subvention)
- Rue de l'alouette 52 722TTC subventions(département et peut être de la DETR 30% si dossier béton 13000€) tva :7 900€

- Pont vers la déviation 7 644€ subvention : 30 à 50%
- Outils Guillaume
 - ✓ remorque 4079TTC
 - ✓ élagueuse 430
 - ✓ souffleur 500

- portes fontaine chirolle 2900€
- feux récompense subvention sur 15 000€
 - ✓ Rufy :27 280
 - ✓ Grisouard :5 246.56
 - ✓ Enedis :1 500 ???

Ce chantier sera programmé sur deux ans afin de bénéficier de davantage de subventions.

Ces propositions seront intégrées dans le budget 2024 ;

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 21H52

Le secrétaire de séance
P.HEGO